

Procès-verbal de la 99^e assemblée générale ordinaire

Date : jeudi 20 juin 2024
Lieu et heure : 18 h 30 au restaurant de la Fondation Battenberg, rue du Midi 55, Bienne
Présent·e·s : membres de la coopérative (selon la liste de présence)
Présidence : Leonhard Zwiauer, Thomas Klotz et Claude Marbach
Procès-verbal : Salome Strobel

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et quorum
 2. Élections des scrutateurs/scrutatrices
 3. Informations concernant
 - a) rapport annuel 2023
 - b) comptes 2023
 - c) rénovation technique de Falbringen
 - d) rapport des réviseurs
 4. Acceptation du rapport annuel 2023
 5. Acceptation des comptes 2023
 6. Affectation du bénéfice 2023
 7. Décharge du comité et de l'administrateur
 8. Élection de l'organe de révision
 9. Élection du comité (période 2023 à 2027)
 10. Démissions
 11. Perspectives
 12. Divers
-



1. Bienvenue et quorum

Le coprésident Leonhard Zwiauer Linder ouvre la 99^e assemblée générale ordinaire.

Le coprésident Thomas Klotz souhaite la bienvenue aux membres de la coopérative et au réviseur des comptes, M. Hans-Peter Nydegger

Il constate que les documents ont été envoyés dans les délais à tous les membres de la coopérative.

On compte 49 personnes présentes, représentant un total de 51 voix.

Un moment de silence est observé en mémoire des membres et habitant·e·s décédé·e·s l'année dernière.

Ordre du jour

Une proposition est arrivée dans les délais, mais n'a pas été retenue. La procédure est expliquée sous Divers.

Aucun complément ou changement de l'ordre du jour n'ayant été demandé, celui-ci est donc considéré comme approuvé.

2. Élections des scrutateurs/scrutatrices

M. Bruno Gerber et Mme Francine Lachat sont proposé·e·s comme scrutateur et scrutatrice.

Aucune autre candidature n'ayant été déposée, les personnes proposées sont donc considérées comme élues.

3. Informations concernant

- a) rapport annuel 2023
- b) comptes 2023
- c) rénovation technique de Falbringen
- d) rapport des réviseurs

a)

Le coprésident Leonhard Zwiauer Linder énumère les principaux objectifs et événements du rapport annuel 2023 :

- avoir des sociétaires satisfait·e·s ;
- finir la rénovation technique du lotissement de Falbringen ;
- rénover d'autres immeubles dans le quartier de la Champagne ;
- créer des activités sociales pour la communauté ;
- promouvoir une croissance organique (par ex. par un contrat de droit de superficie au chemin des Pinsons 7) ;
- mener à bien la réorganisation du comité.

Il remercie M. Hans Jost pour le travail considérable fourni l'année dernière. Mme Yvonne Zigerli a déjà pris ses marques, un grand merci à elle aussi.

b)

L'administrateur Hans Jost présente les comptes annuels 2023 qui se soldent par un excédent de recettes de 14 946 francs ; de cette somme, 3000 francs doivent être affectés à la réserve légale.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 477 005 francs au 31 décembre 2023.



c)

La rénovation technique de Falbringen a pu être achevée avec des coûts effectifs de 2,7 millions de francs au lieu des dépenses approuvées de 2,177 millions.

Aucune question n'est posée sur les comptes annuels 2023.

d)

Le rapport de l'organe de révision est imprimé dans le rapport annuel. M. Hans-Peter Nydegger participe à l'assemblée.

Aucune question n'est posée sur le rapport de l'organe de révision 2023.

L'assemblée prend connaissance du rapport de l'organe de révision.

4. Acceptation du rapport annuel 2023

M. Leonhard Zwiauer informe les membres présents qu'il y aura une votation à part sur les points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour.

→ Les membres de la coopérative approuvent le rapport annuel 2023 à l'unanimité.

5. Acceptation des comptes 2023

→ Les membres de la coopérative approuvent les comptes 2023 à l'unanimité.

6. Affectation du bénéfice 2023

→ Les membres de la coopérative approuvent l'affectation du bénéfice 2023, y compris une affectation à la réserve légale.

7. Décharge du comité et de l'administrateur

→ Les membres de la coopérative donnent à l'unanimité décharge au comité et à l'administrateur pour l'exercice 2023.

8. Élection de l'organe de révision

M. Leonhard Zwiauer remercie l'organe de révision pour son travail. Se basant sur les bonnes expériences des dernières années, le comité propose la réélection de la société Verex AG, Bienne, pour l'année en cours.

→ Les sociétaires approuvent à la majorité le choix de la société Verex AG comme organe de révision pour une année supplémentaire.



9. Élections du comité (période 2024 à 2027)

Élection de la coprésidence

MM. Thomas Klotz et Claude Marbach se mettent à disposition en tant que coprésidents pour une nouvelle période de mandat.

- M. Thomas Klotz est élu à une large majorité, avec deux abstentions.
- M. Claude Marbach est élu à une large majorité, avec trois voix contre.

Élection des membres du comité

Outre les deux membres actuels du comité, Mme Salome Strobel et M. Thomas Zahnd, les personnes suivantes proposent leur candidature : Mmes Aude Bouimarine et Léa Marmet Sperandio ainsi que M. Christoph Kienholz. Ils se présentent brièvement aux membres de la coopérative.

- Mme Salome Strobel est réélue à l'unanimité.
- M. Thomas Zahnd est réélu à l'unanimité.
- Mme Aude Bouimarine est élue à l'unanimité.
- Mme Léa Marmet Sperandio est élue à l'unanimité.
- M. Christoph Kienholz est élu à l'unanimité.

Organisation du comité

M. Thomas Klotz présente l'organigramme du nouveau comité et des groupes de travail permanents et temporaires. Il répond aussi aux questions concernant le chemin des Pinsons et la direction élargie.

10. Démissions

M. Thomas Klotz rend hommage au travail de longue haleine de M. Leonhard Zwiauer Linder et lui remet un cadeau d'adieu. Les sociétaires présent-e-s prennent congé de M. Leonhard Zwiauer Linder par des applaudissements prolongés.

M. Leonhard Zwiauer Linder remercie l'ensemble des sociétaires pour leur confiance et se réjouit de la présence future de personnes plus jeunes et davantage de femmes dans le comité.

11. Perspectives

La coprésidence informe sur les objectifs stratégiques du comité afin de pérenniser biwog :

- la coopération avec d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique ;
- le développement futur du secrétariat et comment assurer la succession ;
- la promotion de la durabilité et du sens communautaire à différents niveaux ;
- la mise en place d'une communication interne moderne ;
- la préservation et l'entretien du patrimoine bâti.

Mme Salome Strobel informe sur la révision prévue des statuts et invite les personnes intéressées à participer au groupe de travail « Statuts ».



Le 13 septembre 2025 aura lieu la célébration du centenaire de la biwog. Le comité d'organisation de cet anniversaire se réjouit de toute aide qui lui est offerte.

Des sociétaires qui ne font pas partie du comité œuvrent aussi au sein des groupes de travail. Les compétences et les tâches de ces groupes sont définies dans un cahier des charges.

M. Jean Riedo: La coopérative Champagne m'avait fait part de son intérêt à rejoindre biwog.
M. Hans Jost et le comité: La coopérative Champagne ne s'est pas manifestée à notre égard.

12. Divers

Concernant l'annonce de propositions pour l'ordre du jour

M. Thomas Klotz: Le comité n'a pas mis à l'ordre du jour une proposition reçue dans les délais. Tous les membres de la coopérative ont en principe le droit de faire des propositions, mais celles-ci doivent relever de la compétence de l'AG. En cas de questions particulières, les sociétaires peuvent s'adresser à tout moment à l'administration ou à un membre du comité.

Rénovation du système d'énergie à la Champagne

M. Jean Riedo: Pourquoi n'a-t-on pas cherché une personne du lotissement à la Champagne comme médiateur/médiatrice ?

M. Thomas Klotz: Une personne externe a l'avantage d'avoir une certaine distance et neutralité. Le lotissement est représenté par un habitant dans le groupe de travail «Rénovation à la Champagne».

Résultats du forum et des groupes de travail

M. Stefan Schmid: Qu'est-il advenu des résultats des groupes de travail Forum ?

M. Thomas Klotz: Beaucoup de choses ont été reprises et sont en cours de traitement (révision des statuts).

Personne d'autre n'a demandé la parole.

M. Thomas Klotz clôt la 99^e assemblée générale ordinaire à 19 h 50.

Un apéritif commun est ensuite servi dans le foyer.

Les coprésidents:

Pour le procès-verbal:

Leonhard Zwiauer Linder Thomas Klotz Claude Marbach

Salome Strobel